



MANIFESTE DES ELECTIONS EUROPEENNES 2009

“RIEN POUR LES PERSONNES HANDICAPEES SANS LES PERSONNES HANDICAPEES”

TOP 10 de nos priorités pour que la discrimination des personnes handicapées devienne de l'histoire ancienne

Nous, plus de 50 millions de citoyens handicapés dans l'Union européenne, forts du soutien du [European Disability Forum](#), nous qui représentons 1 famille sur 4 avec une personne handicapée et 15 % de votre électorat, nous vous lançons un appel à vous qui êtes candidats aux élections parlementaires européennes 2009 afin que vous preniez l'engagement de tenir compte de nos revendications dans votre campagne politique ainsi que dans votre future fonction d'eurodéputé.

Tous les citoyens européens seront invités à prendre part aux élections parlementaires européennes, le processus de démocratie directe le plus important dans l'Union européenne, qui se dérouleront au mois de juin 2009. Il s'agit d'une opportunité unique pour les futurs eurodéputés de prendre un engagement fort en faveur de changements concrets afin que les citoyens handicapés puissent jouir pleinement de leurs droits civils, sociaux, économiques et politiques.

Nous, les citoyens handicapés, nous souhaitons participer à la construction d'une Union européenne pour les citoyens. Nous demandons dès lors que nos droits et besoins soient pris en considération dans les domaines suivants:

1. le droit de jouir de l'égalité d'accès pour voter et participer aux campagnes électorales;
2. un Parlement européen pour tous;
3. une ratification rapide et la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées ;
4. un Pacte général du handicap qui ébauche des buts et des objectifs à l'échelon de l'UE;
5. le droit de participer au processus décisionnel de l'Union européenne et une intégration globale du handicap dans l'ensemble des politiques nationales et européennes ;
6. le droit à l'égalité d'accès et l'égalité des chances en matière d'éducation ;
7. le droit à l'égalité de traitement en matière d'emploi ;
8. le droit à la protection sociale, à la sécurité sociale et à un revenu décent ;
9. le droit à une vie indépendante au sein de la communauté et à poser nos propres choix de vie ;
10. le droit d'accès aux biens, aux services, aux transports publics, aux infrastructures publiques, aux outils de communication et d'information.



QUE SAVEZ-VOUS DE LA SITUATION DES PERSONNES HANDICAPEES DANS L'UNION EUROPEENNE ?

- Les personnes handicapées ne constituent pas une petite minorité : nous sommes plus de 50 millions de citoyens handicapés et nous représentons **15% de la population de l'UE**.
- **Une famille sur quatre** compte en son sein un membre handicapé.
- Nous sommes **deux fois moins susceptibles** de fréquenter l'enseignement du troisième cycle par comparaison aux personnes non handicapées.
- De nombreux enfants handicapés ne bénéficient pas de l'égalité des chances en matière d'**accès à l'éducation**.
- Notre source de **revenu** est peu susceptible de prendre la forme d'un salaire, mais plutôt d'une allocation légale. Par ailleurs, notre salaire est **généralement nettement inférieur** à celui des personnes non handicapées.
- Nous connaissons non seulement un **taux de chômage deux fois plus élevé** que les personnes non handicapées selon les statistiques du marché de l'emploi, mais des milliers d'entre nous sont également exclues du marché de l'emploi et donc de ces statistiques.
- Nous vivons dans un **environnement inaccessible**, malgré le fait que nous représentons, conjointement avec d'autres personnes à mobilité réduite temporaire, 40% de la population.
- Parmi les personnes handicapées, **une personne sur deux n'a jamais participé à une activité culturelle, sportive ou récréative** et n'a jamais eu accès aux théâtres, aux cinémas, aux concerts, aux bars, aux restaurants et aux bibliothèques.
- Nous sommes confrontés à l'**isolement et aux préjugés**.
- Plus de 200.000 personnes handicapées **sont contraintes de vivre dans des institutions fermées**, sans avoir le droit de poser des choix de vie et privées de leurs droits les plus fondamentaux.
- La **libre circulation des personnes** dans l'Union européenne n'est pour nous qu'un idéal car la plupart du temps des obstacles nous empêchent de quitter nos maisons.
- Plus de 1.300.000 citoyens européens ont soutenu la campagne [1million4disability](#) en faveur de mesures législative européennes pour faire de la discrimination de l'histoire ancienne.



2009 ET AU-DELA – RIEN POUR LES PERSONNES HANDICAPEES SANS LES PERSONNES HANDICAPEES

Nous comptons sur vous pour promouvoir les droits de vos électeurs handicapés et de leurs familles.

Nous comptons sur vous pour garantir la **pleine participation et consultation des personnes handicapées**, des parents de personnes handicapées qui ne peuvent se représenter elles-mêmes et de leurs organisations représentatives **sur toutes les questions les concernant** en vertu du principe « Rien pour les personnes handicapées sans les personnes handicapées ».

Nous comptons sur vous pour ne pas laisser dans l'ignorance **la demande de plus de 1.300.000 citoyens européens** pour faire de la discrimination de l'histoire ancienne.

Nous comptons sur vous pour que vous introduisiez nos **10 revendications prioritaires** dans votre campagne électorale.

Le droit à l'égalité d'accès au vote et le droit de participer aux campagnes électorales

A l'instar des autres citoyens, nous devons pouvoir exercer pleinement notre **droit de vote** et bénéficier de notre **droit d'être informés** sur les candidats et leur programme électoral. Cela englobe : le **droit de voter en toute liberté et selon notre propre choix** basé sur l'information reçue sans autre influence d'autrui ; le droit de voter où que nous vivions, en particulier pour les personnes vivant institutions résidentielles ; le droit au vote secret en toute autonomie ou avec l'aide d'une assistance personnelle si nécessaire ; le droit à l'accessibilité des bureaux, d'équipements, des documents, des procédures et débats électoraux. Toute information et tout matériel électoral doit être fourni dans des formats pleinement accessibles tels que impressions en grands caractères, braille, format électronique, langue des signes, format facile-à-lire, sous-titrage et description audio des programmes télévisés.

A l'instar des autres citoyens, nous devons bénéficier librement et indépendamment de notre **droit à être élu** à une fonction publique au sein de l'Union européenne et au-delà.

Un Parlement européen pour tous

Nous, citoyens handicapés, nous exigeons que le Parlement soit un modèle qui garantisse **l'accessibilité absolue, sur un pied d'égalité, de ses**



infrastructures, documents, sites web et réunions (grâce notamment aux boucles audio et à l'interprétation en langue des signes) ; un modèle qui assure aussi l'égalité des chances en matière d'emploi.

Une ratification rapide et la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées

Nous, les personnes handicapées, devons bénéficier de la première Convention internationale légalement contraignante, la plus importante en matière de droits des personnes handicapées, grâce à une ratification et une mise en œuvre rapides par les Communautés européennes, leurs institutions et les Etats membres de l'Union européenne.

Un Pacte détaillé qui énonce les objectifs et les intentions en faveur des personnes handicapées au niveau de l'UE

Nous, les personnes handicapées, nous exigeons un Pacte solide en faveur des personnes handicapées, inspiré de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, afin de s'attaquer aux obstacles rencontrés au quotidien par les personnes handicapées et éviter l'instauration de nouvelles entraves, obtenir l'égalité des chances et l'égalité de participation à toutes les facettes de la vie, entre autres l'éducation, les transports, les soins de santé, la protection sociale, les services sociaux, l'accès aux biens et aux services, le logement, la formation et l'emploi.

Ille droit de participer au processus décisionnel de l'Union européenne et l'intégration globale des droits des personnes handicapées dans tous les domaines des politiques européennes et nationales

Nous, les personnes handicapées, à l'instar des autres citoyens, souhaitons **exister dans notre société et souhaitons contribuer** à toute décision ayant un impact direct ou indirect sur nos vies.

Nous, les personnes handicapées, pensons que nos **droits seront davantage respectés** à condition qu'ils soient mieux reconnus dans tous les domaines de la politique européenne et nationale. Nous en appelons à la mobilisation de toutes les politiques et mesures politiques générales afin d'obtenir l'égalité des personnes handicapées. Par ailleurs, lorsque ces mesures sont définies et mises en œuvre, leurs effets éventuels sur la situation des personnes handicapées doivent être systématiquement étudiés.

Le droit à l'égalité d'accès et à l'égalité des chances en matière d'éducation

Nous, en tant qu'adultes et enfants handicapés, devons jouir de **l'égalité d'accès** à l'éducation; être en mesure de recevoir une éducation, en milieu spécial ou ordinaire, dans un **environnement ouvert à tous** et devons avoir le



choix de décider, en dialogue avec nos familles, de nos besoins et souhaits au niveau pédagogique.

Le droit à l'égalité de traitement en matière d'emploi

A l'instar des autres citoyens, nous devons bénéficier de l'**égalité de traitement** lorsque nous posons notre candidature à un emploi ou désirons garder notre emploi. Par ailleurs, nous devons bénéficier de l'**égalité des droits ainsi que de l'égalité de salaire** à compétences et statut professionnel égaux. Enfin, les employeurs doivent être disposés à adapter le lieu de travail afin de tenir compte des besoins des personnes handicapées.

Le droit à la protection sociale, à la sécurité sociale et à un revenu décent

Nous, les personnes handicapées, y compris les personnes qui ne pourront jamais travailler ainsi que leurs familles, les premières victimes de la crise financière et la récession au sein de l'Union européenne, devons avoir le droit de **vivre dans la dignité au-dessus du seuil de pauvreté**.

A cet égard, nous exigeons une **approche de relance économique** à investir davantage dans l'accessibilité des infrastructures ainsi que dans les allocations et les réductions d'impôts afin que les personnes en situation de pauvreté, les personnes âgées, les personnes handicapées et leurs familles puissent acheter des biens et des services et, ainsi, **améliorer leur situation économique**.

La valeur de l'investissement dans le capital humain bénéficie à la société en général et est bien plus important que l'investissement spéculatif. Si l'écart entre les personnes désavantagées et la population plus riche s'élargit, l'addition pour la société sera plus élevée sur le long terme.

Dans ce contexte, nous demandons **une définition claire du revenu minimum** et qu'un distinguo soit opéré entre le revenu et l'allocation d'invalidité. Cette dernière ne doit servir qu'à couvrir les frais supplémentaires liés au handicap.

Par ailleurs, la liberté de circulation des personnes étant un droit fondamental dans l'Union européenne, nous devons avoir **droit à l'égalité des chances en matière de protection sociale et de systèmes de sécurité sociale lorsque nous allons dans un autre pays de l'UE** pour y étudier, y travailler ou rejoindre un membre de la famille.

Le droit à une vie indépendante au sein de la communauté et le droit de poser nos propres choix de vie

A l'instar des autres citoyens, nous devons avoir la possibilité de vivre dans le lieu de **notre choix**, de prendre nos **propres décisions**, d'utiliser des services qui garantissent notre **indépendance** et notre **participation sur un pied d'égalité** (ex. le droit à un(e) assistant(e) personnel(le)). Il convient de reconnaître aux



familles un rôle vital dans les choix, l'éducation et l'inclusion sociale des enfants handicapés et des personnes handicapées en situation de grande dépendance qui ne peuvent se représenter elles-mêmes. Afin de mener une vie indépendante, des services et un accompagnement sur mesure adaptés aux besoins des personnes handicapées et des familles doivent être mis en place au sein de la communauté locale.

Le droit d'accès aux biens et aux services, aux transports publics, aux bâtiments publics, aux outils de communication et d'information

A l'instar de tous les autres consommateurs, nous voulons pouvoir bénéficier et opter pour la même gamme complète de biens et de services. Les mesures législatives énoncées dans le règlement du marché intérieur doivent être prises afin de garantir que les biens et les services soient conçus et livrés en toute accessibilité sur base du **principe de la 'conception pour tous'**.

A l'instar de tous les autres citoyens, nous devons être en mesure de **voyager librement et en toute indépendance** en bus, en train, en avion, en bateau, jusqu'à la destination de notre choix.

A l'instar des autres citoyens, nous devons être en mesure d'accéder pleinement, librement et en toute indépendance, même lorsque nous sommes accompagnés d'un chien guide ou d'un chien d'assistance, à tous les **bâtiments ou espaces publics**, à savoir les parcs, les plaines de jeux, les restaurants, les bars, les théâtres, les centres commerciaux, les musées ou tous les espaces de l'**environnement public**, tels que trottoirs, rues, passages pour piétons sécurisés. Des mesures législatives doivent être prises afin de rendre l'environnement bâti complètement accessible sur base du **principe de la 'conception pour tous'**.

A l'instar des autres citoyens, nous devons avoir accès à **toutes les informations** du secteur public ou privé sous des formats accessibles (format électronique, support écrit, Braille, impression en grands caractères, langue des signes, support audio, sous-titrage, texte en langage simplifié). Nous devons avoir accès à la panoplie complète des **outils de communication électroniques** tels que l'Internet, la téléphonie mobile...disponibles sur le marché afin d'être en mesure de participer pleinement à la vie socioéconomique de la société.

A l'instar de n'importe quel citoyen, nous devons avoir le droit de **réserver un voyage ou des places de théâtre, d'avoir accès aux informations ou de gérer un compte bancaire en ligne**, ce qui nous permettra de travailler et d'étudier comme n'importe qui d'autre.



Le Forum européen des personnes handicapées (FEPH) est la plateforme européenne qui représente les intérêts de 50 millions de citoyens handicapés au sein de l'Union européenne. Les organisations membres du FEPH incluent les plateformes nationales des personnes handicapées de tous les Etats membres de l'UE et de l'Espace Economique Européen, ainsi que les ONG européennes représentant les différents types de handicap. La mission du FEPH est de garantir le respect total des droits fondamentaux et humains des personnes handicapées par le biais d'une implication active dans le développement et l'application des politiques européennes.

Forum européen des personnes handicapées, Rue du Commerce 39-41, B - 1000 Bruxelles, Tel : +32/2/282.46.00, Fax : +32/2/282.46.09, E-mail : secretariat@edf-feph.org, Website : <http://www.edf-feph.org>

Contactez directement les [plateformes nationales and organisations européennes des personnes handicapées](#)